

Décision portant nomination du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle C (Sciences de l'Ingénieur et instrumentation scientifique), emploi-type Technicien-ne en réalisation mécanique, session 2024, dans les académies de DIJON et NANCY-METZ.

La Présidente de l'Université de Lorraine,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 2 avril 2024 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans les académies de DIJON et NANCY-METZ, au titre de l'année 2024 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle C (Sciences de l'Ingénieur et instrumentation scientifique), emploi-type Technicien-ne en réalisation mécanique, au titre de l'année 2024, dans les académies de DIJON et NANCY-METZ :

Monsieur ROBIN Guillaume, Ingénieur de recherche, Président, Université de Lorraine, Metz.

Monsieur DORDOR Emmanuel, Technicien de recherche et de formation de classe exceptionnelle, Expert, Université de Franche Comté, Besançon.

Madame DIDIERJEAN Sophie, Professeure des universités de classe exceptionnelle, Université de Lorraine, Vandoeuvre-les-Nancy.

Madame MASSION Roxane, Professeure des universités de 2ème classe, Université de Lorraine, Metz.

Monsieur PILLON Gianni-Paolo, Maître de conférences hors classe, Université de Bourgogne, Chalon-sur-Saône.

Monsieur RANDI Aurélien, Ingénieur d'études hors classe, Université de Lorraine, Vandoeuvre-les-Nancy.

Madame THEVENOT Catherine, Attachée principale d'administration de l'état, Suppléante, Université de Bourgogne, Chalon-sur-Saône.

Fait à Nancy, le 21/05/2024

La Présidente de l'Université de Lorraine, et par délégation

Isabelle ARNOULD,

Directrice de l'Accompagnement et du développement RH